

PROGRAMME DE FORMATION

URB17 – FISCALITE IMMOBILIERE

*Appréhender le marché de l'investissement immobilier :
les atouts pour réussir*

Modalités de mise en œuvre : stage en présentiel

Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :

Public : Les professionnels de l'immobilier relevant de la loi Hoguet

Pré-requis : La formation ne nécessite aucun prérequis

Modalité d'accès à la formation :

Bulletin d'inscription

Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

Développer les connaissances de l'apprenant en matière fiscale immobilière et améliorer ses performances commerciales

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir les différents dispositifs en vigueur et leurs impacts sur la clientèle, le marché, l'activité
- Développer son approche client différenciante se distinguer de la concurrence
- Mise en pratique opérationnelle

Contenu et programme de la formation :

Connaître le cadre législatif et les dispositifs dédiés aux particuliers

Adapter la fiscalité aux clients (propriétaire vendeur / bailleur / investisseur)

Développer ses compétences et son professionnalisme dans le respect des règles (devoir de conseil, code de déontologie, éléments de langage)

Encadrement de la formation :

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini

Qualité du ou des formateurs :

Les intervenant(e)s ont été sélectionné(e)s dans le cadre d'un processus qualité spécifique.

Ils/elles possèdent une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, ils/elles ont suivi une formation en lien avec la thématique qu'ils/elles enseignent et ils/elles sont reconnu(e)s pour leurs expertises pédagogiques

Moyens et méthodes pédagogiques :

Base de cours, Powerpoint, articles de presse, vidéo, réseaux sociaux, sites internet, témoignages, partage d'expériences, exercices de découverte et d'analyse, cas pratique.

Suivi, évaluation de la formation :

QCM ou étude de cas/mise en situation

Validation et sanction de la formation :

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée : 0.5 jour, soit 3.5 heures

Horaires prévisionnels : 9h00-12h30 ou 13h30- 17h00

Lieu et moyens techniques :

La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires